



CONTACTS

Groupe : ARAM

Destination : MADERE

Dates : DU 12 AU 19 OCTOBRE 2024

Votre hôtel

VILA GALÉ SANTA CRUZ 4** NL**

R. De São Fernando 5,
9100-173 Santa Cruz, Portugal

☎ : (00 351) 291 529 000

Votre correspondant local

TRAVEL ONE

Rua do Amparo n°26
Edificio Concorda, Bloco G
9000-774 FUNCHAL

☎ : (00 351) 291 707 281

Accueil, assistance, contact en cas d'urgence

☎ : Jennifer (00 351) 964 579 367

Vos guides francophones : Graça LOPES (et Jimmy pour l'excursion Levada)

Votre organisme de voyages

TOURS SQUARE

29, Rue de la Grosse Pierre
78540 VERNOUILLET

☎ : 06 98 70 68 00 (en cas d'urgence uniquement)

Votre assurance

Votre contrat

GRP N° 2024-72238 (au nom de ARAM / Tours Square)

Votre police

N° VYVA150 ASSISTANCE RAPATRIEMENT VYV IA/ 01049890 ANNULATION AREAS
Garantie GRP KIT MEDIUM SANS COVID BAG 800 VYVA150 (Formule 2 Annulation + Formule 4 bagages)

En cas de frais médicaux ou besoin d'assistance médicale sur place, vous devez nous contacter **par téléphone au 00 33 (0)5 86 85 01 26 (24/24)**

Pour nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions, pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :

- Numéro de votre contrat / police
- Nom et prénom
- Adresse de votre domicile
- Pays ou ville dans laquelle vous vous trouvez au moment de l'appel (adresse exacte)
- Le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre
- La nature de votre problème. Qui s'occupe du malade ?

Lors du premier appel, un numéro de dossier d'assistance vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Assistance.

NB : pas de prise en charge sans appel préalable.

Nous vous rappelons que les passagers assurés, en assistance rapatriement et partant sur une destination située en Europe, doivent être munis de la carte Européenne d'assurance maladie. Celle-ci doit être présentée dès leur arrivée dans l'établissement hospitalier ou structure médicale consultée. En cas de refus de la prise en charge par l'établissement ou la structure consultée, le client devra transmettre au plateau médical de l'assistant un document écrit de l'établissement ou structure médicale indiquant ce refus. En cas de non-respect de cette procédure, l'assistant pourra refuser la prise en charge des frais médicaux.

Il est donc IMPERATIF de respecter cette procédure lors de vos voyages en Europe.

Pour déclarer une ANNULATION DE VOYAGES vous devez nous appeler dans les cinq jours ouvrables suivant la déclaration de sinistre auprès de votre agence de voyages aux coordonnées ci-dessous :
ou

Pour déclarer une PERTE, UN VOL, OU UNE DETERIORATION DE BAGAGES, vous devez nous appeler dans les cinq jours ouvrables suivant la date de la fin de votre voyage aux coordonnées ci-dessous :

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : gestion@valeurs-assurances.com
- soit par téléphone au 33 (0) 9 82 23 15 53
- soit par courrier à VALEURS ASSURANCES - 152 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :

- Numéro de votre contrat / police
- Nom et prénom
- Adresse de votre domicile
- Le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre
- Le motif de votre déclaration

Lors du premier appel, un numéro de dossier vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Sinistre.